AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**223C0429**
FR0013153541-FS0198

14 mars 2023

**Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention**
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**MAISONS DU MONDE**

(Euronext Paris)

1. Par courriers reçus le 13 mars 2023, la société FMR LLC[1] (The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 10 mars 2023, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société MAISONS DU MONDE et détenir indirectement 4 105 607 actions MAISONS DU MONDE représentant autant de droits de vote, soit 10,02% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

| | **Actions et droits de vote** | **% capital et droits de vote** |
|---|---|---|
| FIAM LLC | 1 882 939 | 4,59 |
| Fidelity Institutional Asset Management Trust Company | 380 761 | 0,93 |
| Fidelity Management & Research Company LLC | 1 821 549 | 4,44 |
| Fidelity Management Trust Company | 20 358 | 0,05 |
| **Total FMR LLC** | **4 105 607** | **10,02** |

Ce franchissement de seuils résulte d'une diminution du nombre total d'actions et de droits de vote de la société MAISONS DU MONDE[3].

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, le déclarant a précisé détenir 51 740 actions MAISONS DU MONDE au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions MAISONS DU MONDE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat.

2. Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Les actions de MAISONS DU MONDE mentionnées dans la déclaration de franchissement de seuil soumise par FMR LLC au 10 mars 2023 sont détenues par des fonds d'investissement et des comptes gérés par FIAM LLC, Fidelity Institutional Asset Management Trust Company, Fidelity Management & Research Company LLC et Fidelity Institutional Asset Management Trust Company, qui sont toutes des filiales indirectes détenues à 100% par FMR LLC. FIAM LLC, Fidelity Institutional Asset Management Trust Company, Fidelity Management & Research Company LLC et Fidelity Institutional Asset Management Trust Company sont enregistrées auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis en tant que conseillers en investissement conformément au U.S. *Investment Advisers Act* de 1940.

[1] FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).
2 Sur la base d'un capital composé de 40 988 097 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
3 Cf. notamment communiqué de la société MAISONS DU MONDE en date du 9 mars 2023.

L'acquisition d'actions MAISONS DU MONDE par FIAM LLC, Fidelity Institutional Asset Management Trust Company, Fidelity Management & Research Company LLC et Fidelity Institutional Asset Management Trust Company pour le compte des fonds et des comptes qu'elles gèrent s'inscrit dans le cadre normal des activités de ces dernières en tant que sociétés de gestion de portefeuille. Ces opérations ont été effectuées sans intention d'amener la société à mettre en œuvre une stratégie particulière et sans intention d'exercer une influence spécifique sur la gestion de MAISONS DU MONDE. FIAM LLC, Fidelity Institutional Asset Management Trust Company, Fidelity Management & Research Company LLC et Fidelity Institutional Asset Management Trust Company n'agissent pas de concert avec un tiers et n'ont pas l'intention de prendre le contrôle de MAISONS DU MONDE ou de demander un ou plusieurs sièges au conseil d'administration, au directoire ou au conseil de surveillance de MAISONS DU MONDE pour elles-mêmes ou pour d'autres personnes [...] »

_____